

L'euphémisme entre masquage et dévoilement : enjeux de l'hétérogénéité énonciative

Nuria RODRÍGUEZ PEDREIRA

Universidade de Santiago de Compostela

nuria.rodriguez@usc.es

<https://orcid.org/0000-0001-9670-8318>

Resumen

Este artículo examina las implicaciones enunciativas asociadas al uso del eufemismo en el discurso mediático contemporáneo. Desde una perspectiva discursiva y partiendo de ejemplos extraídos de la base de datos Europresse, el objetivo es mostrar cómo el eufemismo funciona simultáneamente como estrategia de atenuación y como marcador de heterogeneidad enunciativa. Se analizan las marcas de alteridad, las reformulaciones y los indicadores de atribución enunciativa, contrastando las expresiones eufemísticas con sus equivalentes directos o no eufemísticos. La hipótesis principal sostiene que el aparente efecto de encubrimiento del eufemismo suele verse contrarrestado por recursos discursivos que tienden a revelar lo que se pretende ocultar, lo que pone de manifiesto las tensiones entre diferentes voces o puntos de vista. Esta doble función resalta la dimensión ideológica del uso eufemístico del lenguaje.

Palabras clave: atenuación, discurso, enunciación, polifonía, reformulación.

Résumé

Cet article interroge les enjeux énonciatifs liés à l'usage de l'euphémisme dans les discours médiatiques contemporains. À partir d'extraits issus de la base de données Europresse, l'analyse repose sur une approche énonciative et discursive. L'objectif est de montrer comment l'euphémisme fonctionne à la fois comme stratégie d'atténuation et comme révélateur d'hétérogénéité énonciative. Nous examinons les marques d'altérité, les reformulations et les indices d'attribution de parole, en confrontant les formulations euphémiques à leurs équivalents non euphémiques. L'hypothèse centrale est que le masquage apparent de l'euphémisme est souvent contredit par des marques discursives de dévoilement, révélant ainsi des tensions entre différents points de vue. Cette double fonction éclaire les usages idéologiques du langage.

Mots clés : atténuation, discours, énonciation, polyphonie, reformulation.

Abstract

This article explores the enunciative issues related to the use of euphemism in contemporary media discourse. Based on examples from the Europresse database, the analysis draws on enunciative and discourse approaches. The aim is to show how euphemism operates both

* Artículo recibido el 7/05/2025, aceptado el 21/10/2025.

as a mitigation strategy and as a marker of enunciative heterogeneity. We examine signs of otherness, reformulations, and indicators of reported speech, by contrasting euphemistic expressions with their non-euphemistic counterparts. The main hypothesis is that the apparent masking function of euphemism is often contradicted by discursive cues of unveiling, thereby revealing underlying tensions between conflicting viewpoints. This dual function highlights the ideological stakes involved in the use of euphemistic language.

Keywords: mitigation, discourse, enunciation, polyphony, reformulation.

1. Introduction

La presse généraliste est usuellement riche en euphémismes du fait qu'elle tend à éviter de nommer ce qui peut être inconvenant au profit d'un terme plus neutre. Sous l'influence du phénomène américain à l'origine du politiquement correct¹, le vocabulaire français se trouve actuellement imprégné de mots euphémisants, entrés dans la langue courante, qui, tout en paraissant neutres, s'écartent de la réalité qu'ils désignent, et évoquent des situations souvent moins complaisantes. L'effet atténuateur est à ce jour l'un des rôles dévolus à l'euphémisme et l'une des principales raisons de son emploi en discours. Servant d'outil d'occultation au service de la langue, les médias y ont fréquemment recours comme moyen stratégique d'imposer un point de vue, ou simplement par correction politique, comme le montrent les propos suivants :

Naturellement [...] les médias relaient le politiquement correct en usant et abusant de ces expressions [les euphémismes] [...].

Mais cet abus peut être le résultat d'une certaine forme d'autocensure, qui constraint le rédacteur à se corriger, afin de ne léser personne et de n'encourir aucun reproche. [...] De façon insidieuse, cette censure génère une influence des mots sur la pensée, et la propagande n'est pas loin : à force d'entendre certains propos volontairement adoucis, le locuteur finit par les adopter sans en être conscient, tant est grand le pouvoir médiatique (Nore, 2021 : 13-14).

L'euphémisme *dégraisser*, par exemple, est utilisé pour contourner le verbe « licencier » dans cet intitulé du journal *Libération* :

- (1) Lagardère pressé de *dégraisser*² (*Libération*, 18/03/2016).

Dans le chapeau du même article, on trouve un autre euphémisme – *départ volontaire* – censé évoquer une intentionnalité, et partant, une démission au lieu d'un licenciement :

¹ Façon de parler qui a vu le jour au début des années 1970 aux États-Unis et qui bannit du langage les mots jugés blessants en les remplaçant par d'autres plus favorables, dans le but de préserver les minorités (Nore, 2021).

² Les italiques sont de notre fait dans les exemples qui suivent.

- (2) Une grève dans les rédactions du groupe a été lancée après l'annonce d'un plan de *départs volontaires* visant 220 salariés. Le JDD ne paraîtra pas ce dimanche (*Libération*, 18/03/2016).

L'euphémisme tend ici à supplanter le mot propre comme si cela servait à mieux faire accepter la réalité des suppressions de postes. Afin d'éviter toute discrimination, les médias canadiens – et moins fréquemment français – recourent à l'expression *minorité visible*³ reléguant *personne de couleur* (ou *gens de couleur*) au second plan, terme ayant lui-même remplacé « personne noire ». Le même constat prévaut pour *minorité ethnique*, terme adopté par le Gouvernement du Québec pour désigner les personnes immigrées – celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais –, comme dans l'extrait suivant :

- (3) Un plus grand nombre de femmes et de personnes appartenant à un groupe visé (Autochtone, minorité visible, *minorité ethnique*, personne handicapée) ont été élues lors de l'élection 2021, selon Élections Montréal (*Métro*, 14/12/2021).

Les exemples analysés dans cette étude ont été sélectionnés dans un corpus composé d'articles issus de médias français et francophones, incluant presse écrite et en ligne (Europresse). Il s'agit d'un corpus diversifié, couvrant plusieurs domaines (politique, société, économie, culture) et provenant de rubriques variées. Le critère de sélection principal repose sur la présence explicite ou implicite de procédés euphémiques révélateurs d'enjeux énonciatifs.

Ceux que nous venons d'évoquer illustrent bien à quel point l'euphémisme est présent dans les discours comme une figure de double langage, consistant « à tourner sept fois dans sa bouche une langue de bois [...] et à tourner autour du pot pour noyer le poisson » (Karlsson, 2009 : 200). Or, on relève depuis quelques années une tendance des médias à faire figurer conjointement dans le contexte énonciatif et le terme euphémique et le mot propre, le second venant en quelque sorte corriger le premier tout en le dévoilant, et exerçant pour ainsi dire « son but d'outil critique s'opposant à certaines formes de manipulation du langage et de distorsion de la réalité » (Mattioda, 2009 : 82). L'exemple suivant en témoigne :

- (4) L'incendie du hotspot de Moria à Lesbos en Grèce, le 8 septembre 2020, a été l'occasion pour la Commission d'annoncer le 'pacte européen sur l'asile et les migrations' – en réalité un pacte contre les migrant·e·s, passé entre Etats européens pour apaiser leurs conflits en introduisant la notion de '*solidarité flexible*', euphémisme traduisant leur choix de contribuer soit à la relocalisation, soit aux expulsions des migrant·e·s (*Libération*, 16/09/2021).

L'euphémisme *solidarité flexible* est commenté au sein d'une activité énonciative, entendue ici comme une situation où s'articulent différents points de vue et positions

³ L'euphémisme n'a pas eu le succès attendu en France. Bonhomme (2017 : 23-24) l'explique par une sélection erronée des termes composant l'appellation, qui neutralisent la visée euphémique.

discursives sur une même réalité. Ce type d'analyse s'appuie sur la notion de « polyphonie » développée par Ducrot (1984), selon laquelle un énoncé peut faire entendre plusieurs voix, explicites ou implicites, parfois en tension. Il rejoint également l'ap- proche de Rabatel (2009), qui met en évidence la manière dont les énoncés construisent et hiérarchisent des points de vue sur le réel, en fonction de la position de l'énonciateur et des effets argumentatifs visés. Dans ce cadre, l'euphémisme est envisagé non seulement comme un choix lexical atténué, mais aussi comme un positionnement énonciatif visant à masquer, reformuler ou atténuer certains aspects de la réalité à travers le lan- gage. Sous (4), la Commission européenne représente l'énonciateur bienveillant en ayant recours au terme de *solidarité*, qui implique l'acceptation de l'autre, la responsa- bilité collective envers les plus démunis. En revanche, les signataires de la Tribune re- présentent le point de vue du franc-parler ; ils dénoncent la vérité qui se cache derrière l'euphémisme *solidarité flexible*, lui-même destiné à camoufler ce qui incommode, ce qui ne se dit pas, alors que c'est en réalité d'une relocalisation ou même d'une expulsion dont il est question.

C'est à ces euphémismes dévoilés que nous consacrerons la présente étude, en nous inscrivant dans le cadre de la polyphonie énonciative (Ducrot, 1984), qui permet d'analyser la coexistence de points de vue divergents au sein d'un même énoncé⁴.

2. Cadre théorique

L'euphémisme est une figure du discours qui « atténue l'expression de réalités choquantes ou pénibles » (Bonhomme, 1998 : 77) dont la connotation dépréciative devient aussitôt appréciative sous l'effet d'une force ou stratégie « détensive » (Bon- homme & Horak, 2009 : 52) de ladite figure. On peut donc dire que l'euphémisation a un double rôle : d'un côté, elle contribue à mitiger la perception du référent problé- matique, de l'autre, à en améliorer l'image. Cela débouche sur deux actes de parole complémentaires : « un acte modérateur qui estompe la réalité désignée » et « un acte mélioratif qui dédramatise cette même réalité » (Bonhomme, 1998 : 77-78). Par ail- leurs « ces deux stratégies euphémiques sont indissociables de leur contexte social, dans la mesure où on euphémise sous la pression d'une collectivité donnée et en interaction avec autrui » (Bonhomme & Horak, 2009 : 52). Cette recherche de consensus social à l'égard des expressions édulcorées est dénommée *socio-euphémie* (Courthéoux, 2005) tant leur présence est forte dans les discours de presse. Prenons deux exemples pour illustrer ce phénomène :

- (5) En France, la *déscolarisation* des enfants en grande précarité a timidement émergé dans le débat public au tournant des années 2010. À l'époque, de nombreuses

⁴ Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche « RELEX », financé par l'Université de Saint- Jacques-de-Compostelle (USC), code : 2025-PU020, et relève également des activités de l'institut de recherche ILTIUS, auquel l'autrice est rattachée.

associations pointaient du doigt la politique de démantèlement des bidonvilles instaurée sous Nicolas Sarkozy (*La Croix*, 4/12/2021).

- (6) Il y a quelques années Pierre Bastien lançait l'idée d'une épicerie sociale et solidaire. Un projet permettant aux personnes *en situation précaire* de se nourrir à prix attractifs (*Presse Océan*, 24/12/2021).

Énonciativement parlant, les euphémismes mélioratifs *déscolarisation* (5) et *en situation précaire* (6) sont voulu par le journaliste qui les emploie expressément pour contourner les mots tabous, les interdits langagiers – *abandon scolaire* et *pauvre* respectivement – en évitant de heurter les sensibilités. On dit alors qu'il les fait siens en assumant leur prise en charge dans le cadre d'une « polyphonie convergente » (Bonhomme, 2017 : 19). En effet, on constate qu'ils se trouvent pleinement intégrés dans le discours du journaliste, ce qui montre que ce choix lexical n'est pas contraint ; le locuteur se montre ainsi solidaire des discours convenants et convenus.

Pourtant, on observe de plus en plus une volonté de revenir à la simplicité des mots, de s'affranchir de la censure langagière et de la « parole convenue » (Krieg-Planque, 2021). Il se produit alors « un ethos de rupture », une « ambition à s'exprimer sur le mode du “parler vrai” » (Krieg-Planque, 2021). Le journaliste s'inscrit dans une perspective critique de la parole euphémique, s'en distanciant à travers des procédés discursifs divers⁵. Il se place sous une « polyphonie divergente » (Bonhomme, 2017 : 31) du fait que, loin d'assumer le terme, il le dévoile souvent, laissant paraître dans la même occurrence l'euphémisme et le terme standard qu'on prétend éviter, comme en (7) :

- (7) L'ancien militaire violent de la Dordogne, arrêté lundi, est présenté comme « *de type caucasien* ». Un euphémisme pour « blanc », hérité de travaux racialistes remontant à une époque très lointaine (*L'Obs*, 31/05/2021).

L'euphémisme *de type caucasien* échoue parce que l'effet de mitigation est neutralisé par une polyphonie divergente à travers laquelle le journaliste construit « un ethos de distanciation » (Krieg-Planque, 2021). Le terme *caucasien*, bien que d'origine ancienne, est aujourd'hui largement diffusé par l'influence de l'usage américain de *Caucasian*, employé dans les contextes juridiques et administratifs comme équivalent politiquement correct de *white*. Les guillemets font partie des éléments linguistiques issus de l'« hétérogénéité montrée » (Authier-Revuz, 1984), en ce sens qu'ils renvoient à une forme d'« altérité » implicite, ainsi que le manifeste Authier-Revuz (1984 : 103) :

[...] le fragment désigné comme autre est intégré au fil du discours, sans rupture syntaxique : de statut complexe, l'élément mentionné est inscrit dans la continuité syntaxique du discours

⁵ Pour plus de détails, on pourra se reporter à l'ouvrage de López & Seoane (2022), au titre révélateur : *Euphémismes et confrontation de voix dans la presse*. Voir également Rodríguez Pedreira (2022), qui propose une discussion détaillée des stratégies discursives visant à rendre visible une réalité minimisée, voire occultée, par l'euphémisme censé la désigner.

en même temps que, par des marques qui, dans ce cas, ne sont pas redondantes, il est renvoyé à *l'extérieur* de celui-ci.

Par ailleurs, l'« hétérogénéité montrée » dans le discours est elle-même décrite comme un ensemble de formes « à travers lesquelles s'altère l'unicité apparente du *fil du discours*, car elles y *inscrivent de l'autre* [...] » (Authier-Revuz, 1984 : 102). Ainsi, en reprenant l'exemple (7), l'euphémisme signalé par le guillemet marque une rupture qui renvoie à « un statut autre, relevant de l'autonymie » (Authier-Revuz, 1984 : 102) du fait que le locuteur ne se limite pas à faire usage des mots, mais il juge de leur convenance, les accepte, les rejette ou les commente :

[...] le locuteur fait usage de mots inscrits dans le fil de son discours (sans la rupture propre à l'autonymie), et, en même temps il les montre. Par-là, sa figure normale d'utilisateur des mots est doublée, momentanément, d'une autre figure, d'observateur des mots utilisés ; et le fragment ainsi désigné - marqué par des guillemets [...] reçoit, relativement au reste du discours, un statut autre (Authier-Revuz, 1982 : 92).

Ces deux rôles du journaliste – utilisateur et observateur des mots – correspondent respectivement à l'emploi de ces mots en usage et en mention, et aux deux articulations de l'hétérogénéité énonciative :

Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution (Authier-Revuz, 1984 : 106).

L'exemple (7) illustre cette tendance à mettre en parallèle ce double rôle. D'une part, le locuteur fait usage du mot euphémique ; de l'autre, il l'entoure de guillemets et rompt l'uniformité du discours, laissant voir que l'euphémisme renvoie au discours d'un autre. Par ailleurs, l'effet de distanciation est aussitôt éclipsé par le mot venant immédiatement après – *blanc* – qui est le terme courant sous lequel le référent est connu. On peut donc dire que le journaliste utilise, marque et commente l'euphémisme en question.

Dans la suite du travail, nous analyserons quelques exemples représentatifs d'euphémismes dévoilés dans le cadre de l'« hétérogénéité énonciative » (Authier-Revuz, 1982 et 1984) en centrant l'attention sur les modalités discursives en jeu.

3. L'euphémisme marqué comme signe d'altérité

Un premier mode de représentation de la parole d'autrui est fourni par les guillemets et l'italique. Ces outils typographiques relèvent de la modalisation autonymique au sens d'Authier-Revuz (1995) – lorsque les signes sont employés à la fois en usage et en mention –, et ils sont particulièrement fréquents dans le discours journalistique où

s'entremêlent une pluralité de voix et d'énonciations distinctes. Le signal typographique peut renvoyer implicitement à une réflexion du locuteur sur le segment guillemeté ou bien à un ailleurs discursif comme source énonciative de ce segment. Dans les deux cas, le lecteur devra mener un travail d'interprétation soigné pour pouvoir trancher dans un sens ou dans l'autre, ce qui n'est pas chose évidente, compte tenu que le signe encadré de guillemets est parfaitement intégré dans l'énonciation en cours et que le contexte n'est pas toujours aussi explicite qu'on le souhaiterait. Ce qui semble sûr, c'est que la modalisation autonymique implique une mise à distance du locuteur à l'égard du mot isolé, comme dans l'exemple suivant :

- (8) Justin Trudeau se défend d'une accusation d'*« inconduite sexuelle »*.

Un vieil article refait surface et évoque un geste très déplacé de Justin Trudeau qui n'avait alors aucune fonction officielle (*Le Parisien*, 7/07/2018).

On peut noter que la présence d'un ailleurs discursif se limite ici à la modalisation autonymique des guillemets sans qu'aucun commentaire méta-énonciatif ne vienne orienter le lecteur sur les motivations de ce marquage. Le locuteur attire ainsi l'attention sur la singularité du propos euphémique *inconduite sexuelle*, mais en semant le doute sur la source énonciative. On peut penser qu'il invite l'interlocuteur à engager une réflexion sur la convenance ou disconvenance d'un terme qui circule dans les médias et qu'on pourrait qualifier de vague au vu de son caractère hyperonymique. Le mot regroupe diverses formes d'inconduite, voilant pour ainsi dire celle(s) de nature essentiellement criminelle, considérée(s) comme plus graves (agression sexuelle, harcèlement sexuel ou menaces entre autres). Ce flou terminologique est également souligné dans certains discours militants, comme en témoigne cette réflexion publiée sur le blogue féministe *jesuisfeministe.com* (21/12/2017), qui interroge la fonction atténuatrice du mot et sa capacité à banaliser des faits graves :

N'y a-t-il pas, dans l'utilisation du mot « inconduite », une réduction de la portée des gestes ? Ce qui relève normalement de l'acte criminel, qui peut mener à des poursuites judiciaires, devient simplement un écart de conduite, un comportement non approprié, banalisé, dans un espace social ?⁶

Dans le chapeau de l'article le terme est décrit sous l'expression large de « geste très déplacé » suggérant que le journaliste-locuteur joue le rôle de l'énonciateur prudent malgré sa mise sous suspicion de l'euphémisme.

Il se peut, comme en (9), que le locuteur s'affranchisse de la responsabilité des mots guillemetés sans autre intentionnalité apparente que d'informer objectivement les lecteurs, montrant que ces paroles ne lui sont pas imputables mais attribuables à un tiers :

⁶ <https://jesuisfeministe.com/2017/12/21/agression-harcelement-inconduite-sexuelle-un-glissement-semantique-questionnable>

- (9) Un article accuse Justin Trudeau d'avoir « peloté » une journaliste en 2000, avant qu'il n'entre en politique. La journaliste en question a confirmé vendredi que « *l'incident* » avait bien eu lieu mais qu'elle n'a jamais souhaité donné [sic] suite (*Paris-Match*, 7/07/2018).

Le terme familier (*peloter*), précis, chargé d'une connotation négative reconnue, est reformulé dans la phrase suivante par un hyperonyme euphémique, mot standard, sous-déterminé, sous-informatif. Il n'est donc pas facile à interpréter sans le contexte pertinent, qui est institué ici par l'événement, c'est-à-dire l'accusation portée contre Justin Trudeau lorsqu'il n'avait encore aucune responsabilité politique.

Si le journaliste ne prend pas en charge les deux îlots textuels, il est toutefois le garant de les faire figurer dans le même contexte énonciatif. Le choix des mots lui incombe autant en ce qui concerne les paroles rapportées, signalées par le marquage, que le reste des propos cités. C'est bien sa responsabilité qui est engagée dans la sélection des îlots, sans pour autant en être la source. À ce titre, le premier îlot (« *pelotée* ») est attribué explicitement à une source (*un article*) dont l'identité est dévoilée dans le corps du texte, à savoir le journal local *Creston Valley Advance*. Le lecteur apprend qu'il s'agit d'un article non signé, et de ce fait la prise en charge énonciative de l'acte de discours (accuser Justin Trudeau de « *peloter* » une journaliste) se dilue et se limite en partie à l'instance éditoriale. Le second îlot, à savoir le désignant euphémique, est lui aussi ostensiblement assigné à une source qui est la journaliste victime de l'abus, ce qui est corroboré par le verbe de parole (*confirmer*). L'usage de l'hyperonyme euphémique – rapporté par le locuteur – dédramatise en quelque sorte les faits, en atténue la portée, les estompe quasiment, sans que l'on sache les motivations qui poussent la journaliste à adopter cette stratégie de masquage, soit par simple politesse, par pudeur ou pour toute autre raison. L'extrait (10) du quotidien *20 Minutes*, un journal français, qui prend la forme d'un titre bisegmental, présente le même contenu informationnel, et partant la même attribution énonciative et le même verbe de parole :

- (10) Canada : La journaliste « *pelotée* » il y a dix-huit ans par Justin Trudeau confirme « *l'incident* » (*20 minutes*, 7/7/2018).

L'on peut noter dans le premier segment du titre le nom du pays dans lequel ont lieu les faits présumés – le Canada, pays étranger par rapport au média – ; dans le second, le locuteur présente ces faits en assignant la responsabilité énonciative de l'un des îlots textuels (*l'incident*) à la journaliste, présentée ici comme victime, laissant l'autre sans identification explicite de la source. La suite de l'article, comme dans (9), permettra au lecteur de découvrir l'identité de l'énonciateur responsable du premier îlot, même si celle-ci se perd dans l'indétermination, comme nous l'avons mentionné dans l'exemple précédent.

En résumé, l'altérité implicite, tel qu'on vient de l'observer, se manifeste dans les exemples (8) à (10) par les guillemets, qui traduisent une mise à distance du journaliste par rapport au mot rapporté. En l'absence de commentaires explicitant les

raisons qui motivent le guillemetage, les lecteurs doivent avoir recours au contexte pour tenter d'interpréter les effets de discours que le locuteur souhaite transmettre ; ils sont ainsi invités à découvrir pourquoi ces fragments de texte méritent, aux yeux du journaliste, qu'on leur accorde une attention particulière. Et il s'agit souvent d'une intentionnalité qui va au-delà de la simple parole rapportée.

4. L'euphémisme et les indices d'attribution de parole

Les « marqueurs de cadres médiatifs », pour reprendre l'expression d'Adam (2020), tels que *selon*, *d'après*, *pour*⁷, ainsi que d'autres indices d'attribution de parole comme *dit/e* signalent explicitement une distanciation polyphonique à l'égard de l'euphémisme rapporté, et sont de ce fait représentatifs d'une altérité montrée et marquée. Ils indiquent clairement que le mot souligné est celui d'un autre locuteur-énonciateur, et partant que la source du discours est différente du locuteur-journaliste. Pourtant, ces marqueurs n'entraînent pas nécessairement la mention de la source énonciative, même si finalement les lecteurs peuvent parvenir à l'inférer à partir de leurs propres connaissances ou expériences, ou encore grâce au contexte d'énonciation, comme c'est le cas de l'exemple (11) :

- (11) 75 ans après la fin de la guerre, les relations entre le Japon et la Corée du Sud au plus bas. Les deux pays s'affrontent toujours autour de la question des femmes dites « *de réconfort* », forcées de se prostituer pour l'armée impériale nippone, et du dédommagement des Coréens victimes de travail forcé (*Le Monde*, 15/8/2020).

La délégation de parole s'effectue doublement par le biais des guillemets et par la tournure *dit/els* précédant l'euphémisme. Ces outils soulignent la mise à distance du locuteur par rapport à la dénomination circulante, ou, en d'autres termes, son désaccord avec une désignation qu'il ne considère pas adéquate. La source énonciative n'est pas explicitement mentionnée, mais on peut facilement induire que c'est le Japon qui présente les femmes obligées de satisfaire les besoins sexo-affectifs de l'armée nippone comme étant des *femmes de réconfort*⁸. Il s'agit d'une appellation adoucie et trompeuse qui cherche à masquer autant la réalité du fait – l'esclavage sexuel – que le nom moins flatteur sous lequel ces femmes sont connues – les « esclaves sexuelles » –. Les connaissances historico-politiques présumées des lecteurs ainsi que l'emploi de termes plus explicites qui côtoient l'euphémisme (*se prostituer*) permettent de remonter à la source et au point de vue de l'autre, à celui d'un *on* derrière lequel s'abrite le pays du soleil levant.

⁷ Selon l'auteur « ces marqueurs signalent qu'une portion de texte n'est pas prise en charge (sa vérité garantie) par celui qui parle, mais médiatisée par une autre voix ou PdV » (Adam, 2020 : 174).

⁸ « Femmes de réconfort » est l'euphémisme employé au Japon à propos des victimes, souvent mineures, du système d'esclavage sexuel de masse organisé à travers l'Asie par et pour l'armée et la marine impériales japonaises, en particulier durant la Seconde Guerre mondiale. L'emploi de ce terme est fortement contesté par les organisations qui exigent du gouvernement japonais des excuses formelles et des réparations, et préfèrent le terme non édulcoré d'« esclaves sexuelles » (Wikipédia, *Femmes de réconfort*).

Un *on* auquel le locuteur-journaliste ne s'identifie pas. Deux points de vue antithétiques cohabitent ici : celui du bourreau (le Japon) qui voile la prostitution, et celui de la victime (la Corée) qui la dévoile. Pour ce faire, le locuteur adopte le point de vue de la victime en apportant des éclaircissements sur le signe euphémique (*forcées de se prostituer pour l'armée impériale nippone*) autant pour les lecteurs non familiarisés avec les événements de la Seconde Guerre mondiale que pour ceux qui, tout en connaissant le contexte d'émergence du terme, auraient besoin qu'on réaffirme la vérité de ce qu'il occulte, de ce qu'il désigne effectivement : les victimes de violences sexuelles. Le point de vue de la vérité qui dérange (la Corée et le locuteur) face à celui du mensonge qui apaise (le Japon).

Le cas de figure (12) illustre le même phénomène de mise à distance concrétisé à la fois par les italiques, les guillemets et le marqueur *selon*. À l'instar de l'exemple précédent, aucun commentaire métalinguistique ne vient renforcer l'effet de distanciation ni contester l'euphémisme. La modalisation de délégation de parole et les marques formelles permettent au journaliste de se dégager de toute responsabilité quant à la parole rapportée :

- (12) Sale temps pour les artistes russes. Tiraillés entre la fuite à l'étranger et l'*« exil intérieur »* (le silence), les voilà désormais cible d'une chasse aux sorcières menée par un petit groupe de leurs pairs. L'écrivain et homme politique ultranationaliste Zakhar Prilepine a formé, début août, un groupe de réflexion au Parlement russe visant à exclure de la vie culturelle les artistes ne soutenant pas la guerre, « *l'opération militaire spéciale* » selon la terminologie officielle, en Ukraine (*Le Monde*, 19/08/2022).

On trouve ici deux euphémismes (*exil intérieur* et *opération militaire spéciale*) face auxquels le journaliste prend ses distances. Dès le début, il fait valoir son point de vue sur les événements par le biais d'un commentaire subjectif (*sale temps pour les artistes russes*) et de mots dépréciatifs (*tiraillés, fuite à l'étranger, cible, chasse aux sorcières*). Cette modalisation discursive dévoile son positionnement en faveur des artistes russes, et par suite en défaveur de certains acteurs politiques, comme c'est le cas de l'écrivain du parti ultranationaliste russe Zakhar Prilepine. Deux énonciations ou points de vue se manifestent ainsi nettement dans une dualité historique : celui de l'opresseur (sympathisants du parti ultranationaliste russe) face à celui de l'opprimé (les artistes), auquel adhère le locuteur. La typographie variée encadrant les euphémismes ainsi que le marqueur *selon* de délégation de la parole d'autrui contraignent le lecteur à s'interroger sur la légitimité de ces désignations, et l'amènent en même temps à les réinterpréter sous un nouvel éclairage que le locuteur est censé apporter. Dans ce but, euphémismes et termes standards (le silence et la guerre respectivement) sont placés côté à côté, à la manière d'une définition, afin de rendre transparents aux lecteurs des termes a priori opaques et délibérément tendancieux selon le point de vue du journaliste. L'*exil intérieur* c'est le silence forcé et ce « silence imposé par l'opresseur est "exclusion", forme

de domination » (Puccinelli Orlandi, 1989 : 83), ce dont le locuteur rend compte explicitement à travers le nom parenthétique.

Le second euphémisme est une locution nominale (*opération militaire spéciale*) utilisée par Vladimir Poutine pour qualifier l'invasion de l'Ukraine et donner l'apparence d'une action justifiée limitée dans le temps, alors qu'il s'agit, selon de nombreux observateurs, d'une véritable guerre que certains leaders n'hésitent pas à qualifier de « génocide ». L'indication de la source énonciative qui suit l'euphémisme alerte le lecteur sur le discours officiel, qui est présenté comme suspect, rendant ainsi les paroles de l'écrivain ultranationaliste sujettes à caution. Étant donné son emploi récurrent et à force d'être employée dans un sens biaisé, alors que le vrai sens n'échappe plus aujourd'hui à l'opinion publique, il est probable que l'expression *opération militaire spéciale* ne produise plus à l'heure actuelle l'effet souhaité au départ mais plutôt l'effet contraire⁹. Cela est moins évident en territoire russe, là où les institutions politiques et les médias emploient l'euphémisme à bon escient et où il exerce pleinement son rôle de masquage.

D'autres formes d'hétérogénéité énonciative marquée sont également représentées par des énoncés de nature diverse, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

5. L'euphémisme et les énoncés de reformulation

En ce qui concerne la reformulation euphémique, nous adaptons à notre propos la définition donnée par Françoise Dufour selon laquelle la reformulation est « un acte de reconstruction du contenu sémantique d'une dénomination » (Dufour, 2007 : 169). En effet, l'euphémisme de presse est souvent perçu comme polémique du fait que son usage ne fait pas l'unanimité, d'aucuns estimant qu'il revêt fréquemment une utilisation stratégique. Le locuteur se donne alors pour but de dénoncer cet emploi affecté du terme euphémique en le reformulant par un autre terme censé décrire plus justement la réalité des faits. À ce titre, l'opération de reprise du mot source (l'euphémisme) par un mot reformulant entraîne un changement de point de vue et une différence d'orientation argumentative, prouvant par là que l'équivalence sémantique entre les deux termes ne peut être que partielle, et que cette équivalence est de nature essentiellement référentielle. Dans cet état d'esprit, la reformulation « ne peut se concevoir en dehors d'une visée pragmatique du locuteur qui effectue un déplacement de sens manifestant une intentionnalité d'agir » (Dufour, 2007 : 169). La reformulation euphémique est donc rarement opérée dans une visée strictement déontique à la seule intention de préciser le discours en disant autrement. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche de non-coïncidence interlocutive qui relève elle-même de la non-coïncidence

⁹ Pensons au terme *hôte/hôtesse de caisse* (caissier/caissière), euphémique à l'origine, mais ayant subi une dégradation par la suite à force d'usage et d'usure. La notion *opération militaire spéciale* est quasiment en passe de suivre le même chemin, bien qu'il s'agisse d'un néologisme tout récemment paru dans la presse, comme nous le savons, à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine.

des mots aux choses, faisant nôtre le principe selon lequel toute dénomination doit nécessairement émaner d'un « ...consensus d'une norme de fonctionnement souple du rapport mot-chose » (Authier-Revuz, 1995 : 621). Il s'agit alors de revenir sur un terme polémique, connu ou inconnu du lecteur, pour en souligner l'inadéquation dénominative au moyen d'un processus de reformulation à caractère métalinguistique. Ainsi, l'euphémisme ou élément reformulé (X) est pour ainsi dire repris sous un autre nom qui est l'élément reformulant (Y), à travers des verbes métalinguistiques (*définir, désigner, s'appeler, signifier, vouloir dire*) ou des énoncés proprement périphrastiques (*c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes*). Dans les discours de presse, on tente souvent ainsi d'agir sur l'opinion publique en orientant son interprétation de l'élément X dans le sens voulu par le locuteur. C'est ce qui se passe dans l'exemple suivant :

- (13) Lorsque la ministre du Travail Muriel Pénicaud évoque une possible « *modération salariale* », elle ouvre sans doute un débat légitime mais elle euphémise par des formules vides de sens le vrai sujet, c'est-à-dire la question du gel des salaires, s'agace Chloé Morin, de la fondation Jean Jaurès (*Figaro Vox*, 03/06/2020).

L'énoncé X (*modération salariale*) est jugé comme euphémique par l'énonciatrice du discours rapporté, Chloé Morin. Ainsi, ce que la ministre Pénicaud dénomme *modération salariale*, formule légitimée par les instances politiques et reprise par les médias, désigne dans le langage courant le « gel salarial » (Y). Deux points de vue s'opposent : celui de l'énonciatrice 1 (Muriel Pénicaud), qui se montre rassurant, et celui de l'énonciatrice 2 (Chloé Morin), qui en se servant du mot propre et nommant la chose par son nom, profère un message plus inquiétant. Ils correspondent donc à deux représentations d'une même réalité : l'une positive, véhiculée par le sens inhérent au verbe « modérer » (éloigner de tout excès), l'autre négative, issue de l'appellation courante Y (arrêt, blocage des salaires). Par le biais de la reformulation, la signataire de la Tribune veut non seulement s'assurer que le lecteur comprenne bien le propos, mais elle va au-delà en cherchant à pointer l'emploi stratégique de l'euphémisme, dont le dessein est de masquer une réalité pourtant problématique.

Sous (14), l'énoncé périphrastique « autrement dit » remplit pleinement sa fonction d'explicitation référentielle de l'euphémisme *s'insérer*, sinon ce dernier demeurerait ambigu aux yeux de l'opinion publique. Le locuteur intervient pour désambiguïser le verbe, qui signifie « travailler » dans ce contexte d'emploi. Ainsi, la reformulation dirige l'attention du lecteur vers une interprétation plus restrictive et plus proche de la réalité en mettant à distance l'euphémisme. On se trouve face à un énonciateur indéterminé qui est le garant du propos euphémique, même si le contexte nous incite à penser que la responsabilité est plutôt tournée vers les instances politiques, en l'occurrence vers les concepteurs du revenu familial désigné sous le sigle API (allocation parent isolé), devenu ultérieurement RSA (revenu de solidarité active) :

- (14) Si l'API encourageait les femmes à assumer leur rôle de mère à temps plein, le RSA remet l'emploi au cœur de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Ses

bénéficiaires s'engagent à « *s'insérer* », autrement dit à travailler. L'obligation de chercher un emploi est aujourd'hui l'une des premières choses que se voient spécifier les bénéficiaires du RSA, majoré ou non (*Le Monde diplomatique*, 01/02/2021).

S'il est vrai que le changement de sigle prétend laisser dans l'oubli certains termes trop marqués (comme « parent isolé ») en les remplaçant par d'autres axiologiquement positifs, sur le terrain la réalité ne suit pas puisque les allocataires sont désormais tenus de chercher un emploi sans que leur rôle parental soit pris en considération.

Dans (15), X (*dépeupler*) est reformulé par Y (« (euphémisme désignant) l'abattage massif de leurs animaux ») à la manière d'une définition. L'objectif est de rendre compréhensible ce qui resterait sinon abscons pour le public, soit que le terme *dépeuplement* a subi un glissement sémantique récent. En effet, l'abattage de masse des animaux depuis le début de l'épidémie de Covid-19 est dénommé par les producteurs de viande américains *dépeuplement*, et l'action même de procéder à l'abattage *dépeupler*. On pense qu'une telle reformulation va bien au-delà du simple éclaircissement auprès d'un public à instruire ; elle semble liée au souci de mettre en évidence une pratique stigmatisée particulièrement sensible à l'égard des représentations culturelles, et de ce fait la reformulation constitue pour le locuteur-journaliste une stratégie destinée à sensibiliser l'opinion au problème de la maltraitance des animaux :

- (15) Aux Etats-Unis, les dommages causés par le coronavirus ne cessent de s'accumuler. Du fait des mesures de confinement et de distanciation sociale, plus de vingt abattoirs ont été forcés de fermer à travers le pays. Conséquence, les fermiers choisissent de « *dépeupler* » leurs fermes, un euphémisme désignant l'abattage massif de leurs animaux (*La Croix*, 22/09/2021).

Il exprime ainsi – de façon implicite – son désaccord sur le mot entre guillemets dont la responsabilité énonciative incombe éventuellement à une collectivité, en l'occurrence aux fermiers. La tournure métá-énonciative (Y) sert à neutraliser l'euphémisme (X) et l'effet de mitigation qu'il produit, ne laissant au lecteur aucun doute sur son interprétation.

6. Conclusion

Entre masquage et dévoilement, l'euphémisme est à l'heure actuelle au cœur de la réflexion métalinguistique quand il s'agit d'éclairer le lecteur ou de l'orienter vers un certain point de vue. Nous avons pu observer les diverses manifestations de l'hétérogénéité énonciative où le mot euphémique côtoie le mot reformulé, où les désignations renvoient à des discours autres dont la source énonciative est indéterminée, multiple ou explicitement identifiée dans l'énoncé. Fréquemment, la source peut être non explicite, mais induite par le contexte d'énonciation. Les moyens linguistiques qui s'offrent au locuteur, qu'il cherche à euphémiser un propos ou à déseuphémiser sa formulation, sont divers, et le choix de l'un ou l'autre traduit son intentionnalité. Autant on isole le terme

gênant par des marques typographiques, sans autre commentaire, autant on le conteste sous divers arguments qui laissent entendre qu'il s'agit d'un mot trompeur. On observe donc que le locuteur exprime l'altérité énonciative, et que souvent même, il en accentue la portée en faisant figurer conjointement plusieurs marques formelles ou indicatrices d'une énonciation autre, à savoir le signalement typographique, les indices d'attribution de parole ainsi que les énoncés de reformulation. L'euphémisme est ainsi doublement récusé par le locuteur, qui le présente comme une figure de revalorisation du nom par rapport à la chose et d'amplification de ses effets positifs. On tente ainsi de pousser le récepteur vers une perception péjorative ou critique du terme contesté, qui émane de plusieurs points de vue imbriqués dans le discours : un point de vue concordant d'un énonciateur X, qui assume la responsabilité de l'euphémisme, et un point de vue discordant d'un énonciateur Y ou du locuteur même, qui incitent à une vision moins réjouissante du concept. Quoi qu'il en soit, les exemples retenus nous permettent d'observer que si les euphémismes abondent dans la presse, leur présence n'est plus perçue comme nécessaire ; certains entendant au contraire que leur dévoilement s'avère plus profitable aux yeux de l'opinion publique, indépendamment de l'intention stratégique qui les motive.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, Jean-Michel (2020 [2005]) : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin, 4^e éd.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *Documentation et Recherche en Linguistique Allemagne Vincennes* (DRLAV), 26, 91-151.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1984) : « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». *Langages*, 73, 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse.
- BONHOMME, Marc (1998) : *Les Figures du discours*. Paris, du Seuil.
- BONHOMME, Marc (2017) : « Pragmatique de l'euphémisme dans la presse francophone récente de Suisse », in Enrico Garavelli & Hartmut E. H. Lenk (dirs.), *Verhüllender Sprachgebrauch*. Berlin, Frank & Timme, 15-37.
- BONHOMME, Marc (2020) : « Polyphonie divergente et mise en cause des euphémismes dans la presse écrite », *Cédille, revista de estudios franceses*, 17 [M. López Díaz & A. Seoane, (dirs.), *Les euphémismes dans les médias : entre voilements, démasquages et discours qui les traversent*], 25-44. DOI : <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2020.17.03>

- BONHOMME, Marc & André HORAK (2009) : « Stratégies rhétorico-pragmatiques de l'euphémisme dans le discours publicitaire ». *Synergies Italie*, n° spécial [R. Druetta & P. Paissa (dir.), *Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire*], 51-59.
- COURTHÉOUX, Jean-Pierre (2005) : *La socio-euphémie: expressions, modalités, incidences*. Paris, L'Harmattan.
- DUCROT, Oswald (1984) : *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.
- DUFOUR, Françoise (2007) : « Reformulation métalinguistique et re-catégorisation du référent : du progrès civilisateur au développement », in Georgeta Cislaru, Olivia Guérin, Katia Morim, Émilie Née, Thierry Pagnier & Marie Veniard (dir.), *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 165-179.
- KARLSON, Léon (2009) : *Parlez-vous correctement français ? : difficultés et pièges de la langue française*. Paris, Archipel.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2021) : « Politiquement correct », in *Publitionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. URL : <https://publitionnaire.huma-num.fr/note/politiquement-correct>
- LÓPEZ DÍAZ, Montserrat & Annabelle SEOANE (2022) : « Euphémismes et confrontation de voix dans la presse ». *Studia Neophilologica*, 94 : 2, 139-146. DOI : <https://doi.org/10.1080/00393274.2022.2055634>
- MATTIODA, Maria Margherita (2009) : « Euphémismes et atténuation du dire dans la presse économique spécialisée : l'exemple du domaine de l'emploi ». *Synergies Italie*, n° spécial [R. Druetta & P. Paissa (dir.), *Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire*], 73-83. URL : <https://gerflint.fr/Base/Italie-special/mattioda.pdf>
- NORE, Françoise (2021) : *Appelons un chat un chat ! Mauvais usage des mots, ça suffit !* Paris, Éditions de l'Opportun.
- PUCCINELLI ORLANDI, Eni (1989) : « La parole à plusieurs tranchants ». *Cahiers de praxématique*, 13, 83-99. DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3439>
- RABATEL, Alain (2009) : « Perspective et point de vue ». *Communications*, 85, 23-35.
- RODRÍGUEZ PEDREIRA, Nuria (2022) : « Les enjeux de l'euphémisme dans le discours politique de la presse francophone : un cas de polyphonie divergente ». *Studia Neophilologica*, 94 : 2, [M. López Díaz & Annabelle Seoane (éds.), *Euphémismes et confrontation de voix dans la presse*], 194-209. DOI : <https://doi.org/10.1080/00393274.2022.2055637>